

Bulletin Municipal

Janvier  
2019

Bonne  
ANNÉE 2019



Roche  
Infos



# MOT DU MAIRE



*Chers Rochoises et Rochois,*

C'est dans une ambiance chaotique et trouble que nous terminons cette année 2018 ; nous ne pouvons pas rester insensible à ces manifestations de ras-le-bol qu'une grande partie de la population exprime ainsi qu'à ce terrible attentat à Strasbourg qui marque une fois encore notre fin d'année.

Je souhaite que très rapidement des solutions soient mises en œuvre afin que l'année 2019 parte sur de bonnes bases.

En cette période qui se veut joyeuse et conviviale, j'espère que vous trouverez bonheur et sérénité dans votre entourage familial.

La cérémonie des vœux de la municipalité est prévue cette année le samedi 5 janvier à 11 heures à la salle Lumière où je me ferai un plaisir de vous accueillir en compagnie de mon équipe municipale.

Je vous présente mes plus chaleureux et amicaux vœux de bonheur, santé, pour vous et tous les êtres qui vous sont chers. Nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble, alors prenez soins de vous et à très bientôt.

*Le Maire,  
Jacques KRIEGER*



## DATES A RETENIR

- Samedi 5 janvier : **Voeux de la Municipalité**, salle Lumière à 11h
- Samedi 19 janvier : **Marché des producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Jeudi 24 et 31 janvier : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30

# CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE

## **Modification simplifiée du PLU**

Par délibération en date du 15 octobre 2018, le Conseil a souhaité une dérogation au règlement du PLU afin de permettre l'installation d'un pylône Orange pour améliorer la réception téléphonique. Le contrôle de légalité de la Préfecture nous demande de réaliser une modification simplifiée du PLU pour mettre le pylône en conformité avec le règlement. Depuis le 01/01/2018, la CAGB a en charge la compétence des PLU, en conséquence une demande lui sera adressée pour modifier les articles nécessaires.

## **Mise à jour des statuts de la CAGB**

L'extension des compétences de la CAGB a été validée par délibérations concordantes du Conseil communautaire du 29 juin 2018 et de la majorité qualifiée des communes membres, puis entérinée par arrêté préfectoral du 6 novembre 2018, à effet du 1er janvier 2019. Toutefois, des évolutions législatives et jurisprudentielles nécessitent de mettre à jour les statuts de la CAGB sur la rédaction de certaines compétences. Le Conseil accepte ces modifications

## **Actualisation de la convention ADS**

Par délibération la commune de Roche-lez-Beaupré a adhéré au service commun ADS pour l'instruction de ses autorisations, et a signé avec le Grand Besançon une convention relative à «la création d'un service commun d'agglomération et à l'instruction des autorisations d'urbanisme et autres autorisations de travaux ». Le coût des dossiers actuellement facturés sera revu à partir du 01/01/2019. Le Conseil accepte ces modifications.

## **Convention de déneigement 2018 -2021**

Le déneigement est un souci majeur de la période hivernale et la tâche est difficile en raison de son imprévisibilité, des heures nocturnes d'intervention et de la technicité exigée.

L'entreprise Salvi qui a réalisé le déneigement 2014-2017 a donné entière satisfaction.

La société est disposée à assurer le service pour les trois années à venir au prix de 30 € HT de l'heure (utilisation du matériel communal), une indemnité d'astreinte annuelle de 900 €HT.

Le coût moyen sur les 5 dernières années s'élève à 1784€/an.

Le Conseil accepte la convention

## **Convention de partenariat avec les riverains de la rue de la Distillerie**

L'emplacement réservé N°9 prévoit l'ouverture de la rue de la Distillerie sur la rue d'Arcier (plateforme de 8m) permettant aux familles de rejoindre les écoles avec une meilleure sécurité.

La Commune de Roche envisage de réaliser le prolongement de la voirie et des réseaux (Eau –Assainissement- Réseaux secs –Gaz)

Les propriétaires riverains sont favorables à cette réalisation.

Le Conseil mandate le Maire pour signer avec les riverains précisant la cession gratuite du terrain d'assise de la voie et la réfection des murs et divers travaux.

## **Convention de prise en charge des transports par l'APE pour les sorties scolaires**

Dans le cadre de la loi NOTRe, et du transfert de la compétence transport des Départements aux Régions, la Régie Départementale ne peut plus exercer son activité sous forme de Régie. Elle a été transformée le 01/09/17 en Société Publique Locale. SPL

S'agissant d'une Société Publique Locale, les bénéficiaires des prestations doivent nécessairement être actionnaires, ce qui est le cas de la Commune de Roche-lez-Beaupré

L'Association de Parents d'Élèves doit passer par la Mairie pour commander et payer les transports pour les activités extérieures qu'elle organise

Le Conseil accepte ces modalités.

## **Chemin des écoliers DUP**

Par délibération du 06/06/2016 le Conseil municipal a autorisé le Maire à lancer les démarches utiles à acquérir les parcelles nécessaires à finaliser les travaux d'aménagement de l'accès piétonnier permettant de relier la Place Pasteur à la Rue de l'église.

Ces travaux consistent en la réalisation d'un cheminement composé d'une voie avec un revêtement bicouche, d'un escalier et d'une pente pour accès handicapés et en la création réseau d'assainissement pour les eaux pluviales.

Ils nécessitent encore d'acquérir environ 36 m<sup>2</sup> de terrain issu de la parcelle cadastrée « Section AD n° 267 –

A défaut d'accord amiable convenu avec le propriétaire, le Conseil autorise le Maire à recourir à l'expropriation et à lancer à cette fin, l'enquête publique et parcellaire utile.

## **Mise en place du compte épargne temps**

Le compte épargne temps est ouvert aux agents titulaires et non titulaires justifiant d'une année de service. Il ouvre notamment la possibilité aux agents de déposer les congés et RTT non pris dans l'année, sur le compte épargne temps pour les reporter dans le temps.

## **Désignation d'un nouveau garant d'affouage**

Le Conseil municipal a la possibilité de désigner des garants d'affouage pour procéder au marquage, à la confection et au tirage au sort des lots d'affouage.

Actuellement cinq garants ont été désignés : Ms Troisgros Jacky- Chabod Robert- Pavlinovac Gérard- Guybard Philippe - Domont Gislain

Pour un bon fonctionnement de l'affouage, le Conseil municipal désigne Mr DETRE Patrick en qualité de garant d'affouage.



## UN DÉCOR TOUJOURS PLUS BEAU !

Cette année encore, le travail de l'association "Activités Manuelles" nous a permis de décorer le rond-point à l'entrée de Roche avec beaucoup de goût et d'innovation.

Blanche-Neige et les sept nains (Joyeux, Simplet, Grincheux, Atchoum, Dormeur, Prof et Timide) sont le fruit de plusieurs heures de travail ainsi que le Père-Noël et les divers éléments qui composent la décoration du giratoire.

Merci à nos bénévoles et à nos employés communaux qui oeuvrent chaque année pour rendre encore plus agréable et plus beau le décor de Roche.



# LES POMPIERS DU DOUBS EN QUELQUES CHIFFRES

Les sapeurs-pompiers du Doubs protègent :  
**540 890** habitants pour **576** communes.

## Activité du coeur de métier

*Appels d'urgence* : en 2017, se sont 193 907 appels reçus par le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours dont 112 084 rattachés à une intervention ; ce qui représente 531 appels / jour.



### Interventions de secours :

- 37 620 en 2017
- 103 interventions / jour
- soit 1 intervention toutes les 15 minutes
- délai d'intervention : 22 minutes dans 90% des cas sur l'ensemble du territoire départemental (temps de traitement de l'appel de secours compris)



### Répartition des interventions :

- secours à la personne : 28 838 interventions (soit 77%)
- incendies : 2 934 interventions (soit 8%)
- opérations diverses : 2 491 interventions (soit 7%)
- accidents sur la voie publique : 2 450 interventions (soit 7%)
- risques technologiques : 503 interventions (soit 1%)

### Secours, sauvetages, préservation du patrimoine :

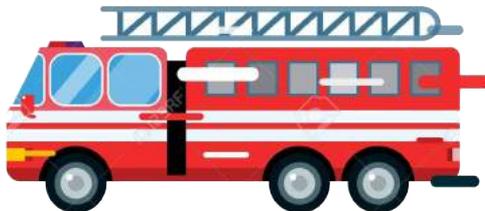
- 28 839 victimes secourues
- 5 876 évacuations et mises en sécurité de personnes
- 16 sauvetages de personnes en situation de danger imminent
- 378 animaux sauvés
- 150 475 m<sup>2</sup> de surfaces préservées
- 30 pollutions maîtrisées et contenues



## Ressources logistiques

### Flotte opérationnelle : 620 engins - 95 remorques - 15 cellules

- 75 véhicules secours à victime
- 15 moyens élévateurs aériens
- 109 véhicules incendies dont 17 véhicules mixtes, incendie et secours routier
- 18 véhicules secours routier
- 75 véhicules spécialisés et de soutien
- 328 autres véhicules



## Ressources Humaines

### Personnels à votre service : 3 013

- 2 902 sapeurs-pompiers dont :
  - 2 507 volontaires (citoyens librement engagés)
  - 396 professionnels (fonctionnaires)
- dont 178 personnels du service de santé et de secours médical ayant diverses spécialités :
  - 85 médecins
  - 4 pharmaciens
  - 78 infirmiers
  - 6 psychologues
  - 4 vétérinaires
- 111 personnels administratifs et techniques dont :
  - 68 agents administratifs
  - 34 agents techniques
  - 6 emplois d'avenir
  - 3 emplois de service civique
- *Et pour assurer la relève* : 362 jeunes sapeurs-pompiers répartis en 18 sections associatives



### Équipes spécialisées :

- GRIMP - Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux : 64 spécialistes
- GRIRT - Groupe de Reconnaissance et d'Intervention sur Risques Technologiques :
  - 72 spécialistes en radiologie
  - 136 spécialistes en chimie
- GRIMA - Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Aquatique :
  - 73 sauveteurs aquatiques de surface
  - 37 plongeurs
- Sauvetage et déblaiement : 92 spécialistes
- Feux de forêt : 319 spécialistes
- Équipe cynotechnique : 5 binômes maître/chien



### Développement du volontariat :

- 12,6 ans : durée moyenne d'engagement d'un sapeur-pompier
- 20,6 % : taux de féminisation
- 116 employeurs de sapeurs-pompiers volontaires partenaires du SDIS
- 213 conventions employeurs/SDIS signées depuis l'instauration du conventionnement



# L'ÉCOLE DE ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

L'école élémentaire de Roche-lez-Beaupré recherche une personne pour une mission de service civique :

**contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.**

- condition : être âgé de 18 à 25 ans
- contrat de 26 à 30 heures par semaine
- mission rémunérée



## Description de la mission

- participer à l'accueil du matin ;
- faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- préparer les rencontres avec les parents et enrichir leur information notamment sur les possibilités offertes par les classes de moins de trois ans en maternelle ;
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- accompagner une sortie scolaire ;
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation ;
- assister les enseignants pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques... ;
- gérer les bibliothèques, centres de documentation (BCD), fonds documentaire (entretien des livres, classement, étiquetage) des bibliothèques et assister les enseignants pour : accueillir les élèves pour la gestion du prêt, présenter le fonctionnement de la BCD aux élèves, lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves...
- élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves à des opérations, prix ou concours, aux journées ou semaines dédiées (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement), commémorations...
- les volontaires en écoles peuvent, en fonction des besoins du collège voisin, participer à « Devoirs faits » pour accompagner des petits groupes de collégiens volontaires. Il s'agit de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions...

**Si vous êtes intéressé(e) ou pour plus d'information, merci de contacter l'école élémentaire de Roche-lez-Beaupré :**

Monsieur Yann PONS - Directeur Ecole élémentaire

10 rue des Ecoles - 25220 Roche-lez-Beaupré

Tél : 03.81.55.65.61



# COMITÉ DES FÊTES : TÉLÉTHON



24 personnes dont un enfant ont bravé le mauvais temps pour participer à la marche d'orientation organisée par le Comité des fêtes dans le cadre du Téléthon 2018.

Le parcours, avec 11 pointages, élaboré minutieusement par Patrick a été apprécié et parcouru en moins d'une heure pour les plus rapides.

Aucune perte n'est à déplorer !!! Tous les marcheurs ont pu se réchauffer grâce à la soupe à l'oignon, agrémentée de croûtons offerts par la boulangerie Colney et préparée par Astrid, Christine et Nadine (Boubou).

D'autres Rochois les ont rejoints à la salle Jouffroy d'Abbans afin d'apporter, eux aussi, leur contribution.



**240 € ont ainsi été recueillis au profit du Téléthon**

## UNE NOUVELLE ROCHOISE CENTENAIRE



C'est à l'EHPAD de Mamirole, où elle séjourne depuis quelques semaines, que Mauricette Incerti a fêté son centième anniversaire le samedi 15 décembre. Après avoir travaillé à la ferme familiale sise à l'angle de la rue Nationale et de l'impasse des Tamaris, elle est "montée" à Paris, après la guerre, comme femme de chambre dans des familles bourgeoises. Après quelques années passées à Marseille et Nice, elle est gardienne d'immeubles dans le XIXème arrondissement de Paris et à Alfortville. Au terme d'une vie professionnelle bien remplie, elle vient prendre sa retraite à Roche où sa santé l'oblige à demeurer à la maison Ages et Vie en 2017 qu'elle quittera l'été dernier.

La municipalité a tenu à honorer cette nouvelle rochoise centenaire, après Madeleine Remy et Jeanne Tissot, toujours chez elle, en lui offrant un bouquet de fleurs. L'esprit bien présent, évoquant toujours ses années parisiennes et les familles de Roche, avec maintes anecdotes, elle reçoit avec beaucoup de plaisir les visites de ses amis.

## SAPINS DE NOËL

Après les fêtes de fin d'année, vos sapins de Noël en fin de vie pourront être apportés dans la cour de l'atelier communal (19 rue du Repos).

Un espace prévu à cet effet sera mis en place jusqu'au 20 janvier. **Pensez-y, ne l'abandonnez pas n'importe où !**



## LA SPA DÉMÉNAGE



Le refuge de la SPA a déménagé le 1er décembre 2018 afin d'intégrer ses nouveaux locaux situés sur la commune de Deluz à l'adresse suivante :

Lieu-dit "Les Longeaux"  
65 rue des Longeaux  
25960 DELUZ

Leur téléphone reste inchangée : 03.81.80.06.89  
- refuge ouvert du lundi au samedi de 14h à 17h (sauf jours fériés).

## JOHNNY HALLYDAY A L'HONNEUR

Un an après sa disparition, Johnny Hallyday sera à l'honneur à la boulangerie de Roche-lez-Beaupré, "Le Fournil de Beaupré", à travers une collection de fèves à son effigie disponible dans plusieurs sortes de galettes (comtoises, frangipanes, griottes).



## NOUVELLE ACTIVITÉ



Pour acheter, louer ou vendre votre maison, appartement, terrain ou commerce, bénéficiez d'une solution clé en main pour votre projet immobilier avec Safti.

  
*Ça le fait !*

Contact : Yannick BAUVAIR - 07.81.45.34.37  
- yannick.bauvair@safti.fr - www.safti.fr

## CULTE : PAROISSE DE BEAUPRÉ



Samedi 5 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 6 janvier : à 10h30, messe à Chalèze

Mardi 8 janvier : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Samedi 12 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 13 janvier : à 10h30 , messe à Chalezeule

Dimanche 20 janvier : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 26 janvier : à 18h, messe à Thise

Dimanche 27 janvier : à 10h30, messe à Novillars

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Mailyne LAVIER DOLCI le 26 novembre 2018

*Toutes nos félicitations aux parents !*



### Décès

Pierre BITSCHENE le 5 décembre 2018 à 83 ans

*Nos pensées accompagnent sa famille.*



# CALENDRIER 2019 DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

## 1er semestre 2019

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1	féféré	V 1		V 1		L 1		M 1	féféré	S 1	
M 2		V 2		V 2		M 2		J 2		D 2	
J 3	1	D 3	6	D 3		M 3		V 3		L 3	23
V 4		L 4		L 4		J 4		S 4		M 4	
S 5		M 5		M 5	10	V 5		D 5		M 5	
D 6		M 6		M 6		S 6		L 6		J 6	
L 7	2	J 7		J 7		D 7		M 7		V 7	
M 8		V 8		V 8		L 8		M 8	féféré	S 8	
J 9		S 9		S 9		M 9		J 9		D 9	féféré
M 10		D 10		D 10		M 10		V 10		L 10	24
J 11		L 11	7	L 11		J 11		S 11		M 11	
V 12		M 12		M 12	11	V 12		D 12		M 12	
S 13		M 13		M 13		S 13		L 13		J 13	
D 14	3	J 14		J 14		D 14		M 14		V 14	
M 15		V 15		V 15		L 15		M 15		S 15	
M 16		S 16		S 16		M 16		J 16		D 16	
J 17		D 17		D 17		M 17		V 17		L 17	25
V 18		L 18	8	L 18		J 18		S 18		M 18	
S 19		M 19		M 19	12	V 19		D 19		M 19	
D 20		M 20		M 20		S 20		L 20		J 20	
L 21	4	J 21		J 21		D 21	féféré	M 21		V 21	
M 22		V 22		V 22		L 22		J 22		S 22	
M 23		S 23		S 23		M 23		M 23		D 23	
J 24		D 24		D 24		M 24		V 24		L 24	26
V 25		L 25	9	L 25		J 25		S 25		M 25	
S 26		M 26		M 26	13	V 26		D 26		J 26	
D 27		M 27		M 27		S 27		L 27		M 27	
L 28	5	J 28		J 28		D 28		M 28		V 28	
M 29		V 29		V 29		L 29		M 29		S 29	
M 30		S 30		S 30		M 30		J 30	féféré	D 30	
J 31		D 31		D 31		L 31		V 31		M 31	

## Début de la collecte : 4h30

*Ne vous fiez pas aux habitudes* : les horaires de passage des camions ont pu être modifiés dans votre commune.

Pensez à sortir votre bac pour 4h30.



Pour une résiliation de contrat ou un échange de bac, merci de prendre directement contact avec le service gestion des déchets de la CAGB.

Sachez que si votre bac (gris ou jaune) est trop petit ou trop grand, l'échange est gratuit.

### Contact :

Service gestion des déchets - 94 Avenue Clémenceau à Besançon  
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr) - 03.81.41.55.35

## LA CROIX VERTE

Depuis 2003, l'association la Croix verte a récupéré 325 tonnes de bouchons plastique. Elle a financé 20 projets pour une valeur de 53 000 euros.



Les associations luttant contre différents handicaps en proposant des activités telles que : le tir à l'arc, le foot en salle, le ski, les balades en forêt, l'informatique, les livres en braille, les tricycles et bien d'autres matériels, sont enchantées quand nous arrivons avec l'argent des bouchons à financer leurs projets.

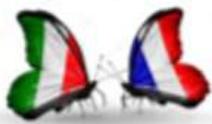
C'est l'engagement de bénévoles qui permet d'arriver à de tels résultats : de la personne qui récupère chaque bouchon chez elle et autour d'elle, au collecteur du village qui entrepose et nous apporte sa collecte, aux bénévoles qui trient, broient et conditionnent cette matière première. Le local, rue des Écoles, mis à notre disposition par la municipalité est une aide non négligeable.

Nous recherchons deux personnes pour renforcer notre équipe de tri du mardi après-midi. L'horaire est de 13h30 à 16h15. Les gants sont fournis.

Pour tout renseignement, contacter le responsable de la commission déchets : Philippe GUY - 03.81.55.67.05 - [philippe.guy18@wanadoo.fr](mailto:philippe.guy18@wanadoo.fr)



# COMITÉ DE JUMELAGE



COMITÉ DE JUMELAGE  
ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ / SANTA BRIGIDA

*Meilleurs vœux*  
*à tous pour* **2019**

Au plaisir de se retrouver le samedi 26 janvier 2019 à notre repas annuel dansant à partir de 19h30.

*Courrier joint avec coupon d'inscription à retourner avant le 13 janvier.*

## ELITE KARATÉ ROCHOIS

### Compétitions

- le 19 octobre, Evan Chameroy a fait le déplacement à Villebon-Sur-Yvette (91) pour la première compétition combats de la saison, "Open Adidas". On comptait pas moins d'une cinquantaine de participants dans sa catégorie de poids. Evan n'a pas fait de podium mais nous le félicitons pour sa combativité

- le 18 novembre à Besançon deux de nos karatékas ont participé à la première compétition katas de la saison "Championnat du Doubs"

***Ali Ouchache - Pupille : médaille de bronze***

***Evan Chameroy - minime n'a pas fait de podium.***

Ils sont tous les deux qualifiés pour le Championnat Régional.



**Félicitations !**

Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour une **très Belle Année 2019** et invitent tous les adhérents à **l'Assemblée Générale, le Mardi 29 Janvier 2019 à 20h.**

Une collection de **marque-pages** prêtée par **Anne-Marie Desforet**, sera exposée tout au cours du mois de janvier, le lundi et le mercredi de 15h45 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.

**Atelier Écriture Adultes** : Jeudi 10 janvier 2019 de 17h à 19h.

**Le Mardi des Mots** : Mardis 8 et 22 janvier 2019 de 16h30 à 18h.



Vous aviez aimé la **première Nuit de la Lecture en 2017** !  
Vous allez adorer **la version 2019** riche en nouveautés.

Réservez dès maintenant votre soirée pour cette **nuît exceptionnelle**.  
Venez nombreux : il y en a pour tous les goûts, pour les enfants, les adolescents comme pour les adultes.

Vous trouverez tous les détails de cette extraordinaire **Nuit de la Lecture** sur la feuille jointe.

Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **bibliothequeroche.overblog.com**.

# HISTOIRE DE ROCHE

## Les entreprises rochoises d'autrefois

Par Philippe Coutin

L'histoire d'un village tient autant aux personnes et aux bâtiments qu'aux entreprises qui donnaient du travail aux habitants et pourvoyaient à leurs nécessités. En parcourant tous les dossiers conservés dans les archives de la mairie, on peut faire revivre ces entreprises.



L'entreprise Bugnot-Colladon s'installe à Roche en 1869 : c'est la première industrie de Roche qui comptera jusqu'à 280 employés. En 1897, elle fusionne avec la distillerie Boulet de Bapaume-les-Rouen. Elle est mise en liquidation judiciaire en 1902.



*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,  
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
mairie@roche-lez-beaupre.fr